



Strasbourg, 2 juin 2021

CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LE PAYSAGE

GRÈCE

RAPPORT NATIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

0. Informations générales

0.1.1.1. Informations générales

1. Nom de l'Etat/Région concerné(e)

Etat
Greece
Région (pour les Régions concernées)
Greek

2. Responsable officiel de la Convention

Nom
Foteini Stefani
Institution
Ministry Of Environment and Energy
Directorate of Spatial Planning
Adresse
17 Amaliados, str

Code postal
115 23
Ville
Athens
Courriel
efistefani1@gmail.com
Site web
www.ypeka.gr

3. Responsable des réponses à ce questionnaire

Nom
Foteini Stefani
Adresse
17 Amaliados str.
Code postal
115 23
Ville
Athens
Courriel
efistefani1@gmail.com
Site web
www.ypeka.gr

4. L'Etat participe-t-il à la Conférence du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention ?

Oui Non

Nom du/des représentants(s)
Foteini Stefani

5. La Convention a-t-elle été signée ou ratifiée par l'Etat ?

Oui Non

Date de la signature
13/12/2000
Date de la ratification dans l'État, titre et contenu du document
17/5/2010 Κύρωση της Ευρωπαϊκής Σύμβασης για το Τοπίο
Charger fichier PDF (max. 20 Mo)
Document(s) complémentaire(s) disponible(s) sur le site
Date du dépôt de la ratification au Conseil de l'Europe
...
Existe-t-il différentes versions linguistiques officielles de la Convention ?
 Oui Non
...
Existe-t-il une ou des traductions officielles dans la ou les langues de l'Etat/régions ?
 Oui Non

...

Existe-t-il une ou des traductions non officielles dans la ou les langues de l'Etat/régions ?

Oui Non

...

Y a-t-il des exceptions territoriales à l'application de la Convention, conformément à son article 15 ?

Oui Non

...

6. Si le présent questionnaire est rempli par une autorité régionale, cette autorité a-t-elle adopté la Convention par un acte juridique spécifique ?

Oui Non

7. Compétences des entités administratives en matière de paysage

Premier niveau administratif (nom de l'entité au niveau de l'Etat)

Ministry of Environment and Energy

Responsabilité dans le domaine du paysage ?

Oui

Non

Directorate of Spatial Planning

Deuxième niveau administratif (nom de l'entité)

Decentralized Administration

Responsabilité dans le domaine du paysage ?

Oui

Non

Directorate of Environment and spatial planning

Troisième niveau administratif (nom de l'entité)

Region

Responsabilité dans le domaine du paysage ?

Oui

Non

Directorate of Environment and spatial planning

Référence à une carte officielle administrative de l'Etat/de la région :

...

Commentaire

(le cas échéant, précisez les éléments d'organisation de l'Etat/la Région non inclus ci-dessus)

...

1. Dispositions générales

1.1. Définitions

1.1.1. Paysage

1.1.1.1. Paysage

8. Le terme 'paysage' est-il défini dans votre langue ?

Oui Non

Dans l'affirmative, décrivez la signification et l'usage courants de tout autre mot signifiant « paysage » ; donnez le contexte précis dans lequel chaque mot est utilisé (p. ex. aménagement du territoire)

Langue
Topo
Mot
Grecque
Signification
La même que celle de la Convention du paysage
Référence
...
Contexte
...
Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

9. La définition juridique du terme 'paysage' dans l'Etat/la Région est-elle différente de celle de la Convention ?

Oui Non

1.1.2. Politique du paysage

1.1.2.1. Politique du paysage

10. La définition juridique de 'politique du paysage' dans l'Etat/la Région est-elle différente de celle de la Convention ?

Oui Non

1.1.3. Objectif de qualité paysagère

1.1.3.1. Objectif de qualité paysagère

11. La définition juridique de 'objectif de qualité paysagère' dans l'Etat/la Région est-elle différente de celle de la Convention

Oui Non

1.1.4. Protection des paysages

1.1.4.1. Protection des paysages

12. La définition juridique de 'protection des paysages' dans l'Etat/la Région est-elle différente de celle de la Convention ?

Oui Non

1.1.5. Gestion des paysages

1.1.5.1. Gestion des paysages

13. La définition juridique de 'gestion des paysages' dans l'Etat/la Région est-elle différente de celle de la Convention ?

Oui Non

1.1.6. Aménagement des paysages

1.1.6.1. Aménagement des paysages

14. La définition juridique de 'aménagement des paysages' dans l'Etat/la Région est-elle différente de celle de la Convention ?

Oui Non

1.2. Champ d'application

1.2.1. Champ d'application

1.2.1.1. Champ d'application

15. Le champ d'application de la Convention est-il repris dans un document formel de l'Etat/la Région ?

Oui Non

Décrivez brièvement le champ d'application du 'paysage' énoncé dans le présent document et indiquez s'il est fait spécifiquement référence à des espaces particuliers (p. ex. naturel, rural, urbain, périurbain, etc., et aux espaces terrestres, aquatiques - eaux intérieures et maritimes - et aériens).

...

1.3. Objectifs

1.3.1. Objectifs

1.3.1.1. Objectifs

16. Une politique du paysage a-t-elle été définie ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des précisions sur cette politique

La politique intègre-t-elle la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ?

Oui
 Non

Un ministère ou une autorité nationale/régionale est-il (elle) chargé(e) de mettre en œuvre cette politique ?

Oui
 Non

Dans l'affirmative, quel est le nom du ministère ou de l'autorité (dans ce dernier cas, indiquez aussi le nom du ministère de rattachement)

Ministere de l'Environnement et de l'Energie

Site web du ministère et/ou de l'autorité

www.ypeka.gr

Les politiques de gestion et d'aménagement des paysages sont-elles intégrées dans d'autres politiques ?

Oui
 Non

L'opportunité de la mise en place d'une politique globale sur le paysage a été donnée par la ratification de la Convention européenne du paysage, devenue la loi 3827/2010. À cette occasion, et compte tenu de l'évaluation – révision des Plans Régionaux de l'Aménagement du Territoire qui était en cours, des 12 Régions de la Grèce, il a été prévu d'intégrer, dans cette révision, la dimension paysagère .

L'intégration horizontale du paysage à l'aménagement du territoire permet aussi une meilleure gestion et protection de la nature et du patrimoine culturel. L'approche paysagère implique l'examen à la fois des changements physiques, et culturelles dans l'espace et dans le temps.

Ainsi en tenant en compte la dimension paysagère, l'aménagement du territoire peut aller plus loin dans ses objectifs environnementaux, économiques ou sociaux. Nous avons donc intégré en Grèce la dimension paysagère dans les instruments d'aménagement du territoire surtout au niveau régional et local.

À travers cette approche le paysage est traité comme une ressource en matière du développement régional, renforçant la compétitivité entre régions, et constituant en même temps, non seulement, un avantage pour chaque région mais pour l'ensemble du pays.

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

2. Mesures nationales

2.4. Répartition des compétences

2.4.1. Gouvernement

2.4.1.1. Gouvernement

17. Dans la structure du gouvernement, la compétence afférente à la Convention appartient-elle à un seul ministère ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez le nom du ministère en français suivi du nom officiel dans la langue d'origine entre parenthèses

Organisme en charge/autorité

...

Ministère

Ministere de l'environnement et de l'Energie

Υπουργείο Περιβάλλοντος και Ενέργειας

Site web

www.ypeka.gr

Domaines de compétences fonctionnelles de ce ministère (plusieurs compétences peuvent être indiquées)

- Agriculture
- Changement climatique
- Communautés
- Patrimoine culturel
- Culture (général)
- Ecologie (biodiversité)
- Economie
- Education
- Energie
- Environnement (général)
- Affaires étrangères
- Forêts
- Infrastructure
- Affaires intérieures
- Paysage
- Loisirs et détente
- Extraction de minéraux
- Patrimoine naturel
- Conservation et protection de la nature
- Travaux publics
- Recherche
- Développement rural
- Aménagement du territoire
- Développement durable
- Tourisme
- Transport
- Gestion de l'eau
- Autre (précisez en commentaire)

...

Compétences en matière de paysage au sein du gouvernement

...

18. Existe-t-il dans ce ministère un service spécial consacré au paysage ?

Oui Non

19. Y a-t-il des consultations et des échanges réguliers entre le ministère/autorité chargé de la politique du paysage et d'autres ministères/autorités chargés des politiques territoriales et autres ?

Oui Non

20. En l'absence de ministère/autorité unique responsable de la politique du paysage, quels ministères/autorités exercent conjointement les tâches relatives aux différents éléments de la politique du paysage ? (plusieurs choix possibles)

- Agriculture
- Changement climatique
- Communautés
- Patrimoine culturel
- Culture (général)
- Ecologie (biodiversité)
- Economie
- Education
- Energie

- Environnement (général)
- Affaires étrangères
- Forêts
- Infrastructure
- Affaires intérieures
- Loisirs et détente
- Extraction minière
- Patrimoine naturel
- Conservation et protection de la nature
- Travaux publics
- Recherche
- Développement rural
- Aménagement du territoire
- Développement durable
- Tourisme
- Transport
- Gestion de l'eau
- Publicité
- Autre (précisez)

...

21. Y a-t-il des consultations formelles et des échanges réguliers entre les différents ministères/autorités qui peuvent se partager des compétences en matière de politique du paysage ?

- Oui Non

Ajoutez toute information utile sur la façon dont les compétences en matière de politique paysagère sont exercées au sein du gouvernement national.

Η ελληνική έννομη τάξη είχε από μακρόν ανταποκριθεί στην αναγκαιότητα σεβασμού της φύσης, όχι μόνον υπό την έννοια του φυσικού περιβάλλοντος (πανίδα, χλωρίδα, δασική βλάστηση, γεωμορφολογικοί σχηματισμοί), αλλά και για λόγους αισθητικούς (αισθητική, ψυχική υγιεινή, απόλαυση και ανάπαυση), πολιτιστικούς, εθνικής οικονομίας (τουρισμός). Η προστασία ανάγεται τόσο σε επίπεδο Συντάγματος, όσο και κοινής νομοθεσίας, με έτος εκκίνησης το 1938.

Θα ακολουθήσουν ο ν.1469/1950, που εισήγαγε την έννοια των τόπων ή έργων «χαρακτηριζομένων ως ιδιαιτέρου φυσικού κάλλους» (ΤΙΦΚ), και προέβλεψε γι' αυτά καθεστώς προστασίας σύμφωνα με τις διατάξεις του Αρχαιολογικού Κώδικα (ν. 1469/1950 (Α169) άρθ.1 και κ.ν.5351/1932). Η αρμοδιότητα χαρακτηρισμού, υπαγόμενη αρχικά στο Υπουργείο Προεδρίας της Κυβερνήσεως, μεταφέρθηκε το 1984 στο τότε ΥΠΕΧΩΔΕ, σύμφωνα με την κρατούσα άποψη ότι το περιβάλλον (φυσικό και πολιτιστικό) συνιστά ενιαίο έννομο αγαθό, εκφάνσεις του οποίου αποτελούν οι εν λόγω τόποι. Έπονται τα ν.δ. 8/1969 και 996/1971 (ν.δ. 8/1969 (Α7) Δασικός Κώδικας, άρ.78 «Εθνικοί δρυμοί, αισθητικά δάση και διατηρητέα μνημεία της φύσης», όπως διαμορφώθηκε με ν.δ.996/1971), που υιοθετούν δύο νέες κατηγορίες προστατευόμενων περιοχών:

Το Σύνταγμα του 1975-1986/2001 εμφύσησε νέα πνοή στην προστασία του περιβάλλοντος, την οποίαν ανήγαγε σε Συνταγματικά προστατευόμενα αξία και υποχρέωση του κράτους. Σε αρμονία με τις Συνταγματικές επιταγές και νέες αντιλήψεις, ο ν.1650/1986 (ν. 1650/1986 (Α160) «για την προστασία του περιβάλλοντος» άρ.1,2,18,19,21, και ο ν.3937/2011(Α60) «Διατήρηση της βιοποικιλότητας»), προσέγγισε την έννοια «περιβάλλοντος» ως «το σύνολο των φυσικών και ανθρωπογενών παραγόντων και στοιχείων, τα οποία ευρίσκονται σε αλληλεπίδραση και επηρεάζουν την οικολογική ισορροπία, την ποιότητα ζωής, την υγεία των κατοίκων, την ιστορική και πολιτιστική παράδοση και τις αισθητικές αξίες». Αναγνώρισε την προστασία του περιβάλλοντος ως «θεμελιώδες και αναπόσπαστο μέρος της πολιτιστικής και αναπτυξιακής διαδικασίας και πολιτικής» και θέσπισε ιδιαίτερο προστατευτικό καθεστώς.

Επίσης μια συγκεκριμένη μεθοδολογία για την προστασία του τοπίου από τα αιολικά πάρκα εγκρίθηκε από το Ειδικό Πλαίσιο Χωροταξικού Σχεδιασμού και Αειφόρου Ανάπτυξης για τις Ανανεώσιμες Πηγές Ενέργειας (ΑΠΕ) το 2008. Το ειδικό πλαίσιο των ΑΠΕ είναι ένα παράδειγμα του χωροταξικού σχεδιασμού εθνικής κλίμακας, και προωθεί την παραγωγή ηλεκτρικής ενέργειας από ΑΠΕ, και τον μετριασμό των αρνητικών επιπτώσεων στο περιβάλλον.

Η κύρωση της Ευρωπαϊκής Σύμβασης του Τοπίου, έγινε με τον νόμο υπ.αριθ. 3827 (ΦΕΚ Α 30/25.2.2010). Με την αφορμή αυτή και δεδομένης της χρονικής συγκυρίας της αξιολόγησης αναθεώρησης των Περιφερειακών Πλαισίων Χωροταξικού Σχεδιασμού και Αειφόρου Ανάπτυξης (ΠΠΧΣΑΑ) των 12 Περιφερειών της χώρας, ενσωματώθηκε ένα κεφάλαιο που αφορά στην πολιτική και διαχείριση του τοπίου στις προδιαγραφές της αξιολόγησης-αναθεώρησης των Περιφερειακών Πλαισίων. Στόχος της προσπάθειας αυτής είναι στα αναθεωρημένα Περιφερειακά Πλαίσια να υπάρχει μια ολοκληρωμένη και εξειδικευμένη προσέγγιση στα θέματα του τοπίου, η οποία θ' αναγνωρίζει στο χώρο κάθε Περιφέρειας τοπία ιδιαίτερης σημασίας, στα οποία θα επιδιωχθεί κατά προτεραιότητα η εφαρμογή συντονισμένων δράσεων ανάδειξης και διαχείρισης. Το τοπίο, αντιμετωπίζεται σαν πόρος περιβαλλοντικού και αναπτυξιακού σχεδιασμού, αποτελώντας συγκριτικό πλεονέκτημα της χώρας.

2.4.2. Autres acteurs (organisations et institutions)

2.4.2.1. Autres acteurs (organisations et institutions)

22. Existe-t-il des organisations et des institutions publiques (ou équivalent) actives et/ou responsables dans le domaine du paysage (observatoires du paysage, conseils du paysage, centres ou instituts du paysage, etc.) ?

Oui Non

23. Existe-t-il des organisations et des institutions privées actives et/ou responsables dans le domaine du paysage ?

Oui Non

Si oui, répertoriez les organisations clés aux différents niveaux administratifs

Organisation
...
Niveau administratif
<input checked="" type="checkbox"/> National
<input type="checkbox"/> Régional
<input type="checkbox"/> Local
Type d'organisation
<input type="checkbox"/> Consortium
<input type="checkbox"/> Musée
<input type="checkbox"/> ONG
<input type="checkbox"/> Organisation privée/entreprise
<input type="checkbox"/> Organisation professionnelle
<input type="checkbox"/> Institut de recherche professionnel
<input type="checkbox"/> Institution de recherche
<input checked="" type="checkbox"/> Association bénévole
<input type="checkbox"/> Autre
...
Activités
...
Type d'adhésion
<input type="checkbox"/> Restreinte (p. ex. qualification ou pratique professionnelle)
<input checked="" type="checkbox"/> Sélective/élective (p. ex. par nomination)
<input type="checkbox"/> Ouverte (p. ex. par abonnement)
<input type="checkbox"/> Autre
Panhellenic Association of Landscape Architect
Courriel
info@phala.gr
Site web
http://www.phala.gr/phala/

24. Y a-t-il une législation qui réglemente les activités et/ou les organisations bénévoles en matière de paysage ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des précisions sur cette législation

Titre
...
Résumé
...
Site web
...
Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Ajoutez toute information utile sur les autres organisations actives dans le secteur des paysages.

Πολιτιστικό Ίδρυμα Ομίλου Πειραιώς

<http://www.piop.gr/en/diktuo-mouseiwn/Mouseio-Periballontos-Stymfalias/to-mouseio.aspx>

2.4.3. Réseaux

2.4.3.1. Réseaux

25. Existe-t-il des réseaux de collaboration en matière de paysage ?

Oui Non

Dans l'affirmative, répertoriez les réseaux concernés

Nom du réseau
Piraeus Bank Group Cultural Foundation
Site web
http://www.piop.gr/en/diktuo-mouseiwn/Mouseio-Periballontos-Stymfalias/to-mouseio.aspx
Activités

Museun network
Partenaires de ce réseau
 Gouvernement
 Autorités régionales
 Autorités locales
 Agence officielle
 Universités
 Musées
 ONG
 Organisations professionnelles
 Sociétés privées
 Autre
...

Ajoutez toute information utile sur les réseaux en matière de paysage.

...

2.4.4. Relations entre les différents acteurs

2.4.4.1. Relations entre les différents acteurs

26. Le ministère chargé de la politique en matière de paysage est-il en interaction avec d'autres acteurs dans le domaine du paysage ?

Oui Non

27. Le ministère chargé de la politique en matière de paysage organise-t-il des conférences officielles sur le paysage ?

Oui Non

28. Le ministère chargé de la politique en matière de paysage organise-t-il des réunions sur le paysage ?

Oui Non

29. Le ministère chargé de la politique en matière de paysage prépare-t-il des questionnaires sur le paysage ?

Oui Non

30. Le ministère chargé de la politique en matière de paysage organise-t-il d'autres activités sur le paysage ?

Oui Non

31. D'autres ministères/autorités sont-ils en interaction avec des acteurs concernés par le paysage ?

Oui Non

Comment ?

C'est le Ministère de la Culture, par la protection du patrimoine culturel

32. D'autres acteurs concernés par le paysage sont-ils en interaction, indépendamment du gouvernement ?

Oui Non

2.5. Mesures générales

2.5.1. Reconnaissance juridique des concepts

2.5.1.1. Reconnaissance juridique des paysages

33. Le paysage fait-il l'objet d'un ou de plusieurs articles de la Constitution nationale(ou texte équivalent) ?

Oui Non

Si oui, précisez

Titre et référence

Art. 24 de la Constitution

Adresses URL

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Document(s) complémentaire(s) disponible(s) sur le site

Citation /extrait

The protection of the natural and cultural environment is the duty of the State and the right of everyone.

Η προστασία του φυσικού και πολιτιστικού περιβάλλοντος αποτελεί υποχρέωση του Κράτους και δικαίωμα του καθενός

Statut

...

34. Le paysage fait-il l'objet d'une loi spécifique ?

Oui Non

Si oui, précisez

Loi

...

Date

...

Adresse URL

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Statut juridique

...

35. D'autres lois traitent-elles du paysage ?

Oui Non

Si oui, précisez

Loi

-loi 1469/1950 pour « la protection des bâtiments et des ouvrages d'art, après 1830»,
-loi 996/1971 des «parcs nationaux, forêts esthétiques et monuments de la nature» a été introduit le concept de «forêts esthétiques» en raison de protection du patrimoine naturel
-le règlement de la construction, loi 2831/2000 est définie comme une partie intégrante du cadre de la protection de l'habitat traditionnel et des bâtiments classés, l'espace environnant
- la loi 3028/2002 pour « la protection des antiquités et du patrimoine», en vertu de laquelle les monuments ainsi que leurs espace environnement sont protégés.
- Décision Ministerielle no 49828/2008 Cadre Spécial pour l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable pour les Énergies Renouvelables (SER)
-la loi 3827/2010 concernant la ratification de la Convention européenne du paysage,

Date

...

Objet

...

Description

...

Adresse URL

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

36. Existe-t-il un code juridique qui rassemble tous les textes applicables au paysage ?

Oui Non

37. Existe-t-il une jurisprudence concernant la mise en œuvre de la Convention ?

Oui Non

2.5.2. Politiques du paysage

2.5.2.1. Politiques du paysage

38. Des politiques du paysage visant la protection, la gestion et l'aménagement du paysage ont-elles été établies, au sens de la définition de la Convention ?

Oui Non

Dans l'affirmative, identifiez les politiques

Politique

Plans Régionaux de l'Aménagement du Territoire

Description

L'opportunité de la mise en place d'une politique globale sur paysage a été donnée par la ratification de la Convention européenne du paysage, devenue la loi n. 3827/2010(FEK A 30/25.2.2010). A cette occasion, et compte tenu de l'évaluation - révision des Plans Régionaux de l'Aménagement du Territoire qui était en cours, des 12 Régions de la Grèce, il a été prévu d'intégrer, dans cette révision, la dimension paysagère (Ministère de l'Environnement de l'Énergie et

des Changements Climatiques, 2011). L'objectif de cet effort est d'avoir dans les nouveaux (révisés) plans régionaux une approche intégrée et spécifique en matière de paysage. Ainsi dans chaque région il y aura l'identification des « paysages de grande importance » auxquelles seront désignées, en priorité, des actions pour leur mise en valeur et leur gestion. A travers cette approche le paysage est traité comme une source en matière du développement régional, constituant en même temps, non seulement, un avantage pour chaque région mais pour l'ensemble du pays.

Plus précisément, les Plans Régionaux vont incorporer un certain nombre d'estimations et des propositions sur le paysage, et finiront par : a) l'identification de zones paysagères, b) la mise en place des politiques concernant la protection, la valorisation et la gestion durable des paysages de l'ensemble de la région, c) l'élaboration des priorités sur des objectifs de qualité paysagère pour chaque zone de paysage, afin de veiller à ce que tout projet de développement est compatible avec la réalisation de ces objectifs, d) des orientations visant à réduire les pressions qui modifient le paysage et e) des recommandations des politiques et des mesures de gestion qui devront être adaptées aux niveaux local (plan local d'urbanisme, d'agglomération, etc.)

2.5.3. Procédures de participation

2.5.3.1. Procédures de participation

39. Existe-t-il des procédures permettant aux autorités régionales de participer aux décisions publiques relatives aux paysages ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des renseignements sur chaque procédure

Nom

...

Description

Main Planning and Participation Legislation:

L. 2742 / 1999 for sustainable spatial planning as amended by L. 4269 / 2014, L. 4447/2016

L. 2508 / 1997 for the sustainable development of cities and settlements

Types of Plans (per level):

National Level: i. National Plan

ii. Special Plans (for productive sectors, or special categories of territories)

Regional Level: Regional Plans

Local level: i. Master Plans (for Metropolitan areas or large-scale cities)

ii. Special Spatial Plans (SSPs) Special Environ. Plans (SEPs)

iii. Local Structure Plans

iv. Urban Development Plans

v. Implementation Plans

Permanent public bodies involved in consultation / participation process:

- Coordinating Committee of Governmental Policy regarding Spatial Planning and Sustainable Development (ministerial body, chaired by the Minister of EE&CC).

- National Council for Spatial Planning and Sustainable Development (composed of representatives of local authorities, economic & productive chambers, NGOs, experts etc).

Chosen methods (public participation, consultation, debates etc)

according to tiers of government and levels of plans

Consultation and participation is foreseen at all levels by the Greek planning legislation / planning system. However, it is at the local level that the procedure of public participation is facilitated the most.

Regarding consultation processes, they are realized through:

- The National Council of Spatial Planning and Sustainable Development (see above) at the National Level.

- The Regional Council, which organises consultation:

a) within the Regional Council and b) among the competent Ministry, the Regional Authorities and the Planning Consultancy Team (meetings open to the public).

The role of citizens and their means in participation activities

Participatory procedures take place exclusively at the local level, as described below:

- The legal process, which derives from the right of citizens (or institutions) to object before the Municipality regarding planning regulations imposed on their properties.

- The public participation process, with the so-called Neighbourhood Planning Committee (NPC), which is designated and elected by the inhabitants of the area.

- The internet (e-government forums etc).

Institution responsible

...

Partenaire(s)

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Ajoutez toute information utile sur les pratiques courantes concernant les procédures utilisées pour la participation dans les décisions relatives à la protection, gestion et aménagement du paysage ; donnez des exemples de bonnes pratiques avec des adresses URL pertinentes

...

40. Existe-t-il des procédures permettant aux autorités locales de participer aux décisions publiques relatives aux paysages ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des renseignements sur chaque procédure

Nom

...

Description

Chosen methods (public participation, consultation, debates etc) according to tiers of government and levels of plans
Consultation and participation is foreseen at all levels by the Greek planning legislation / planning system. However, it is at the local level that the procedure of public participation is facilitated the most .
Regarding consultation processes, they are realized through:
- The National Council of Spatial Planning and Sustainable Development (see above) at the National Level.
- The Regional Council, which organises consultation: a) within the Regional Council and b) among the competent Ministry, the Regional Authorities and the Planning Consultancy Team (meetings open to the public).

Institution responsable
Municipality, Regional Council,
Partenaire(s)

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Ajoutez toute information utile sur les pratiques courantes concernant telle ou telle procédure utilisée pour la participation dans les décisions relatives à la protection, gestion et aménagement du paysage ; donnez des exemples de bonnes pratiques avec des adresses URL pertinentes

...

41. Existe-t-il des procédures permettant au public de participer aux décisions publiques relatives aux paysages ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des renseignements sur chaque procédure

Nom

...

Description

The role of citizens and their means in participation activities
Participatory procedures take place exclusively at the local level, as described below:
- The legal process, which derives from the right of citizens (or institutions) to object before the Municipality regarding planning regulations imposed on their properties.
- The public participation process, with the so-called Neighbourhood Planning Committee (NPC), which is designated and elected by the inhabitants of the area.
- The internet (e-government forums etc).

Institution responsable

...

Partenaire(s)

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Ajoutez toute information utile sur les pratiques courantes concernant telle ou telle procédure utilisée pour la participation dans les décisions relatives à la protection, gestion et aménagement du paysage ; donnez des exemples de bonnes pratiques avec des adresses URL pertinentes

...

42. Existe-t-il des procédures permettant à d'autres acteurs concernés de participer aux décisions publiques relatives aux paysages ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des renseignements sur chaque procédure

Nom

...

Description

The role of citizens and their means in participation activities
Participatory procedures take place exclusively at the local level, as described below:

- The legal process, which derives from the right of citizens (or institutions) to object before the Municipality regarding planning regulations imposed on their properties.
- The public participation process, with the so-called Neighbourhood Planning Committee (NPC), which is designated and elected by the inhabitants of the area.
- The internet (e-government forums etc).

Institution responsable

...

Partenaire(s)

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Ajoutez toute information utile sur les pratiques courantes concernant telle ou telle procédure utilisée pour la participation dans les décisions relatives à la protection, gestion et aménagement du paysage ; donnez des exemples de bonnes pratiques avec des adresses URL pertinentes

...

2.5.4. Intégration dans des politiques

2.5.4.1. Intégration dans des politiques

43. Les questions de paysage sont-elles incluses dans d'autres domaines politiques au niveau national, régional ou local ?

Oui Non

44. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'agriculture?

Oui Non

45. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques du changement climatique ?

Oui Non

46. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques des collectivités territoriales ?

Oui Non

47. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques du patrimoine culturel ?

Oui Non

Date

...

Titre

la loi 3028/2002 pour « la protection des antiquités et du patrimoine », en vertu de laquelle les monuments ainsi que leurs espace environnement sont protégés

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

48. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de la culture ?

Oui Non

Date

...

Titre

la loi 3028/2002 pour « la protection des antiquités et du patrimoine», en vertu de laquelle les monuments ainsi que leurs espace environnement sont protégés

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

49. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'écologie et de la biodiversité ?

Oui Non

Date

2011

Titre

loi 4014/2011 sur le permis environnemental des Activités

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

50. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'économie ?

Oui Non

51. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'éducation ?

Oui Non

52. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'énergie ?

Oui Non

Date

2008

Titre

Décision Ministerielle no 49828/2008 Cadre Spécial pour l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable pour les Énergies Renouvelables (SER)

Description

Il donne des orientations sur les dis-tances à respecter entre le lieu d'installation du projet et des activités avoisinantes, sur la densité maximale d'éoliennes permise par collectivité municipale - capacité de charge, sur les règles d'intégration au paysage.

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

53. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'environnement ?

Oui Non

Date

1986

Titre

la loi «pour la protection de l'environnement » (loi 1650/86)

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

54. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques des affaires étrangères ?

Oui Non

55. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques des forêts ?

Oui Non

Date

1971

Titre

loi 996/1971 des «parcs nationaux, forêts esthétiques et monuments de la nature» a été introduit le concept de «forêts esthétiques» en raison de protection du patrimoine naturel

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

56. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques des infrastructures ?

Oui Non

57. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques des loisirs et de la détente ?

Oui Non

58. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de la géologie et de l'extraction minière ?

Oui Non

59. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de la publicité ?

Oui Non

60. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de la conservation et de la protection de la nature ?

Oui Non

Date

1986

Titre

la loi «pour la protection de l'environnement» (loi 1650/86)

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

61. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques des travaux publics ?

Oui Non

62. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques du développement rural ?

Oui Non

63. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de l'aménagement du territoire ?

Oui Non

Date

...

Titre

Les Plans Régionaux incorporent un certain nombre d'estimations et des propositions sur le paysage,

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

64. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques du développement durable ?

Oui Non

65. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques du tourisme ?

Oui Non

Date

...

Titre

Plan National de l'aménagement du Territoire en matière Touristique

Description

...

Disposition

...

Règles

...

Instruments

...

Référence

...

Site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Niveau

...

66. Les questions du paysage sont-elles incluses dans les politiques de la gestion de l'eau ?

Oui Non

67. Les questions du paysage sont-elles incluses dans d'autres politiques ?

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur les façons dont les questions de paysage sont intégrées dans d'autres domaines politiques adéquats aux niveaux national, régional et local.

...

2.6. Mesures particulières

2.6.1. Sensibilisation

2.6.1.1. Sensibilisation

68. Des mesures ont-elles été prises pour accroître la sensibilisation sur la valeur des paysages, leur rôle et les transformations qui peuvent leur être apportées ?

Oui Non

69. Des documents clés de la Convention (directives, rapports, etc.) ont-ils été traduits dans votre ou vos langues ?

Oui Non

70. Existe-t-il de grands événements réguliers sur le paysage ?

Oui Non

71. Existe-t-il des publications spécifiques consacrées au paysage (livres, revues, bulletins d'information, articles, etc.) ?

Oui Non

72. Un ou plusieurs prix relatifs au paysage ont-ils été institués au niveau local/régional/national/international, mis à part le prix de la Convention ?

Oui Non

73. Existe-t-il des forums de discussion sur le paysage ?

Oui Non

74. Existe-t-il des réseaux sociaux spécifiquement axés sur les questions du paysage ?

Oui Non

75. Des informations officielles sur le paysage sont-elles publiquement accessibles sur des sites internet ?

Oui Non

2.6.2. Formation et éducation

2.6.2.1. Connaissance et interventions sur les paysages

76. Des mesures ont-elles été prises pour promouvoir la formation de spécialistes du paysage dans des organismes publics ou privés ?

Oui Non

77. Une aide financière ou autre à la formation a-t-elle été mise en place ?

Oui Non

78. Existents-ils des programmes de baccalauréat/maîtrise spécialisés en paysage ?

Oui Non

Description
Architecture de paysage
Adresse URL
...

79. Des diplômes relatifs au paysage sont-ils reconnus ?

Oui Non

Description
...
Adresse URL
...

80. De bourses de doctorat pour des projets concernant le paysage existent-elles ?

Oui Non

Description
Architecture de paydage
Adresse URL
...

81. Autre

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur les mesures destinées à promouvoir la formation spécialisée.

...

2.6.2.2. Programmes pluridisciplinaires de formation sur le paysage

82. Des programmes pluridisciplinaires de formation spécialisée sur la politique, la protection, la gestion et l'aménagement du paysage, destinés à d'autres professionnels du secteur public ou privé, existent-ils ?

Oui Non

83. Décrivez/répertoriez des exemples de programmes de formation pluridisciplinaires clés disponibles pour chaque secteur

Programme
...
Description
...
Site web
...
Groupe cible
 Secteur public
 Secteur privé
 Chercheur
 Associations
 Autre
...

84. Formation pour d'autres professions

...

2.6.2.3. Enseignement scolaire et universitaire

85. Des mesures ont-elles été prises par le ministère/autorité responsable de l'éducation pour promouvoir des enseignements scolaire et universitaire abordant les valeurs du paysage et les questions relatives à sa protection, à sa gestion et à son aménagement ?

Oui Non

86. Mesures pour l'école maternelle

Oui Non

87. Mesures pour l'établissement primaire

Oui Non

88. Mesures pour l'établissement secondaire

Oui Non

89. Mesures pour l'université de premier cycle (licence)

Oui Non

90. Mesures pour l'université de second cycle (master/doctorat)

Oui Non

91. Mesures pour la formation permanente

Oui Non

92. Autres mesures

Oui Non

93. Décrivez/répertoriez les exemples d'enseignements clés disponibles pour chaque groupe

94. Enseignements clés pour l'école maternelle

Oui Non

95. Enseignements clés pour l'établissement primaire

Oui Non

96. Enseignements clés pour l'établissement secondaire

Oui Non

97. Enseignements clés pour l'université de premier cycle (licence)

Oui Non

98. Enseignements clés pour l'université de second cycle (master/doctorat)

Oui Non

Description

Ecole d'architecture

Université de l'Aménagement du Territoire

Liste des établissements dispensant les enseignements

...

Nombre de participants estimé

...

Année de l'estimation

...

Site web/adresse URL

...

99. Enseignements clés pour la formation permanente

Oui Non

100. Autres enseignements clés

Oui Non

101. Existe-t-il d'autres organismes de formation qui fournissent des qualifications dans des domaines liés au paysage ?

Oui Non

Décrivez de manière plus détaillée des exemples de bonnes pratiques dans l'enseignement scolaire et universitaire.

...

2.6.3. Amélioration des connaissances

2.6.3.1. Identification du paysage

102. L'identification du paysage est-elle requise par la loi/réglementation ?

Oui Non

Dans l'affirmative, précisez

Loi/réglementation

loi 3827/2010 concernant la ratification de la Convention européenne du paysage,

Adresse URL

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

Exigence

...

Description

...

Forme

...

Définition juridique

...

Traduction

...
Portée géographique
 Tout le territoire
 Zones particulières

103. Existe-t-il un processus officiel d'identification des paysages sur votre territoire ?

Oui Non

Dans l'affirmative, à quel niveau administratif se situe-t-il

Niveau
 National
 Régional
 Local
Adresse URL
 URL

104. Existe-t-il un processus non officiel d'identification des paysages sur votre territoire ?

Oui Non

105. Quel est le contenu de chaque système utilisé pour identifier le paysage (que la loi/réglementation l'exige ou pas) ?

Système
...
Institution responsable
...
Instance organisatrice
...
Echelle
 National
 Régional
 Local
Portée géographique
 Tout le territoire
 Zones spécifiques
Catégories (article 2)
 Espace naturel
 Espace rural
 Espace urbain
 Espace périurbain
Catégories (autres)
 Paysage remarquable
 Paysage du quotidien
 Paysage dégradé
 Autre
...
Documentation
 Cartes
 SIG
 Photographies
 3D
 Autre
...
Référence/adresse URL
...

106. Une méthodologie et un mécanisme spécifiques sont-ils utilisés pour identifier les paysages ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des précisions

Nom
...
Description
Approche méthodologique du paysage à travers les Plans Régionaux d'Aménagement du Territoire et du Développement durable :

Dans un premier temps une évaluation de la situation existante a été élaborée. Cet état de lieu permet d'élaborer une carte d'une échelle 1 :250.000 contenant les éléments suivants:

- Les espaces NATURA 2000,
- Forêts et Forêts esthétiques,
- Monuments et sites historiques (naturels, culturels, religieux, e.t.c.),
- Paysages d'une beauté exceptionnelle,
- Sites archéologiques,
- Villages classées,
- Terres agricoles
- Des parcours d'un intérêt culturel ou environnemental.
- Monuments d'intérêt touristique international, national et régional,
- Les zones côtières ou d'autres zones de forte pression touristique, qui ont un important développement résidentiel, et une dégradation importante du paysage naturel.
- De vastes zones de l'exploitation minière de surface
- Crêtes - Zones humides.

Dans un deuxième temps et tenant en compte l'identification des éléments précédées, on définit et on décrit les zones de paysage dans chaque Région.

Une zone de Paysage est définie comme étant une région reconnue et délimitées en fonction de ces caractéristiques particulières. Une zone de Paysage est caractérisée par une fonction ou un élément prédominant (un lac, un canyon, e.t.c.), qui peut s'étendre à des régions voisines avec lesquelles il y a une dépendance fonctionnelle et spatiale.

Par exemple un lac et son bassin versant peut avoir des caractéristiques particuliers, donnant à la région une identité distincte. Ainsi un lac peut établir par lui-même une zone de paysage.

Cinq zones principales de paysage doivent être définies :

- Zones de Paysage d'une valeur Internationale,
- Zones de Paysage d'une valeur nationale,
- Zones de Paysage d'une valeur régionale,
- Zones de Paysage d'une valeur locale,
- Zones particulièrement dévalorisés en matière de Paysage, qui ont besoin de reconversion-réhabilitation

Les sites de paysage, qui composent les zones paysagères, sont choisis selon leur valeur, et leur classification est faite selon un certain nombre des critères, (indiqués ci-dessous), ainsi que selon les résultats de la participation publique.

Concernant les zones particulièrement dévalorisés, il s'agit des espaces qui sont identifiées autant que paysages de haute valeur, mais qui subissent une très forte dévalorisation, ou des fortes pressions de changement.

Les critères qui permettent de classer les sites de paysage sont les suivants:

- Paysages de qualité spécifique,
- Représentativité,
- Reconnaissance,
- Caractère immuable - qualité remarquable,
- Sites ou éléments protégés déjà reconnus,
- La valeur du paysage comme source naturelle,
- Unicité-rareté du site,

Il faut préciser aussi qu'à toutes les étapes de l'étude des plans régionaux et dans le cadre de la participation publique, une coopération a été établie entre les acteurs locaux, organismes, municipalités, universités, ONG, associations et collectivités locales.

Le résultat de ce premier travail d'identification des zones de paysages apparaît sur les cartes de différentes régions. Par ailleurs ces cartes vont être complétées, en deuxième phase de l'étude par les politiques qui seront proposées, pour chaque zone de paysage. Cette deuxième phase de l'étude est en train d'élaboration.

Concepteur

...

Référence/site web

...

Charger fichier PDF (max. 20 Mo)

107. Les résultats de ce travail sont-ils mis à la disposition du public ?

Oui Non

Si oui,

Comment sont-ils diffusés ?
site internet

Le cas échéant, ajoutez toutes les précisions jugées utiles sur les registres ou les inventaires du paysage.

...

2.6.3.2. Analyse du paysage

108. Les caractéristiques paysagères, ainsi que les forces et les pressions qui modifient le paysage, sont-elles systématiquement analysées ?

Oui Non

109. Les résultats de ce travail sont mis à la disposition du public ?

Oui Non

Le cas échéant, ajoutez toutes les précisions jugées utiles.

...

2.6.3.3. Suivi des transformations du paysage

110. Un programme a-t-il été créé pour suivre les transformations du paysage ?

Oui Non

111. Une méthodologie et un mécanisme ont-ils été établis pour identifier les forces et les pressions qui agissent sur les paysages ?

Oui Non

112. Les résultats de cette méthodologie et mécanisme sont-ils mis à la disposition du public ?

Oui Non

Ajoutez toute précision jugée utile sur les méthodologies d'évaluation et de suivi.

...

2.6.3.4. Evaluation du paysage

113. Les valeurs définies par les Parties intéressées et la population concernée pour identifier les paysages sont-elles incluses dans des programmes paysagers spécifiques et des méthodologies d'évaluation ?

Oui Non

Dans l'affirmative, donnez des renseignements sur les principaux programmes/activités

Programme/activité

Révision des Plans Régionaux de l'Aménagement du Territoire qui était en cours, des 12 Régions de la Grèce

Description

La participation du public est faite à titre individuel de chaque personne (morale ou physique) intéressé qui veut s'exprimer sur les nouveaux Plans Régionaux et aussi par l'avis des Conseils Régionaux

Mise en œuvre

...

Méthodologie

...

Institution responsable

...

Financement

...

Partenaire(s)

...

Référence/site web

...

114. Les résultats de cette méthodologie sont-ils mis à la disposition du public ?

Oui Non

Si oui,

Comment sont-ils diffusés ?

Site internet

Ajoutez toute précision jugée utile sur la prise en compte des valeurs.

...

2.6.4. Objectifs de qualité paysagère

2.6.4.1. Objectifs de qualité paysagère

115. Des méthodologies et des mécanismes spécifiques (programmes/outils/mesures) sont-ils utilisés pour définir des objectifs de qualité paysagère ?

Oui Non

Dans l'affirmative, quels sont-ils ?

Méthodologie et mécanisme

C'est l'approche méthodologique du paysage à travers les Plans Régionaux d'Aménagement du Territoire et du Développement durable qui est présente précédemment.

Description
...
Mise en œuvre
...
Institution responsable
...
Financement
...
Partenaire(s)
...
Référence/adresse URL
...

116. Les résultats de cette méthodologie et mécanisme sont-ils mis à la disposition du public ?

Oui Non

Si oui,

Comment sont-ils diffusés ?
Site Internet mais aussi par l'adoption des actes Ministeriels
L'impact de ce travail a-t-il été estimé ?
<input checked="" type="checkbox"/> Oui
<input type="checkbox"/> Non
...

Donnez des exemples décrivant comment les objectifs de qualité paysagère ont été formulés.

...

2.6.5. Mise en oeuvre

2.6.5.1. Mise en oeuvre

117. Des moyens d'intervention visant à protéger, gérer et/ou aménager le paysage ont-ils été mis en place ?

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur le suivi et la réglementation des transformations du paysage.

...

3. Coopération internationale

3.7. Politiques et programmes internationaux

3.7.1. Politiques et programmes internationaux

3.7.1.1. Politiques et programmes internationaux

118. Y a-t-il une coopération au niveau local/régional/national avec d'autres pays concernant la prise en compte de la dimension paysagère dans des politiques internationales ?

Oui Non

119. Y a-t-il une coopération au niveau local/régional/national avec d'autres pays concernant la prise en compte de la dimension paysagère dans des programmes internationaux de coopération ?

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur la prise en compte de paramètres liés au paysage dans les politiques et programmes internationaux.

...

3.7.1.2. Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe

3.7.2. Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe

3.7.2.1. Votre Etat/Région a-t'il organisé une Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe ?

120. Des événements ont-il été organisés en 2018 ?

No special event in this year

121. Des événements ont-il été organisés en 2019 ?

No special event in this year

123. Des événements ont-ils été organisés en 2020 ?

...

3.8. Assistance mutuelle et échange d'informations

3.8.1. Assistance technique et scientifique

3.8.1.1. Assistance technique et scientifique

122. Y a-t-il des exemples d'assistance technique et scientifique sur les questions de paysage ?

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur l'assistance technique et scientifique en Europe et, si possible, exemples de bonnes pratiques.

...

3.8.2. Echanges de spécialistes du paysage

3.8.2.1. Echanges de spécialistes du paysage

124. Y a-t-il des exemples d'échanges de spécialistes du paysage, notamment à des fins de formation et d'information ?

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur les échanges entre les spécialistes du paysage et, si possible, exemples de bonnes pratiques.

...

3.8.3. Echange d'informations

3.8.3.1. Echange d'informations

125. Les documents locaux, régionaux et nationaux sont-ils traduits dans d'autres langues ?

Oui Non

126. Des actions internationales spécifiques ont-elles été mises en place pour stimuler l'échange d'informations (conférences, séminaires, ateliers, réseaux, échanges de publications, expositions, projets communs, projets de l'UE, etc.) ?

Oui Non

127. Votre Etat est-il membre d'organisations internationales gouvernementales travaillant sur le paysage ?

Oui Non

Dans l'affirmative,

Organisation internationale

Conseil de L'Europe

Description

...

Site web

...

Ajoutez toute information utile sur l'échange d'informations et, si possible, exemples de bonnes pratiques.

...

3.9. Paysages transfrontaliers

3.9.1. Paysages transfrontaliers

3.9.1.1. Paysages transfrontaliers

128. Existe-t-il des mécanismes destinés à encourager la coopération transfrontalière aux niveaux national, régional et local ?

Oui Non

129. Existe-t-il des initiatives transfrontalières communes sur le paysage ?

Oui Non

Ajoutez toute information utile sur la coopération transfrontalière locale et régionale.

...

3.10. Prix du paysage du Conseil de l'Europe

3.10.1. Prix du paysage du Conseil de l'Europe

3.10.1.1. Prix du paysage du Conseil de l'Europe

130. Votre Etat/Région a-t-il déjà participé au Prix du paysage du Conseil de l'Europe ?

Oui Non

Dans l'affirmative, précisez :

Session 1 (2008-2009)

...

Session 2 (2010-2011)

...

Session 3 (2012-2013)

...

Session 4 (2014-2015)

...

Session 5 (2016-2017)

Developing water-codes in the centre of the city of Larissa – The Larissa experiment

131. Quel est le mode de sélection des candidats au Prix du paysage du Conseil de l'Europe ?

Mode de sélection et règlement

...

URL du règlement

...

Site web

...

L'impact de la sélection a-t-il été estimé ?

...

132. L'impact du Prix du paysage du Conseil de l'Europe a-t-il été estimé ?

Oui Non

133. Photo pour la page de couverture du Rapport

134. Optionnel : Mentionner le nom de l'auteur et du crédit photo (©)

...